



Proposition de modification du fonctionnement de la cotisation des clubs

Introduction

Ces dernières années, la perception de la cotisation auprès des clubs a été effectuée en début de saison, pour la saison à venir. Le montant de la cotisation est alors calculé selon les membres des clubs en début de saison. Si un joueur rejoint un club dans le courant de la saison, le club l'ajoute dans la base de données de Swiss Tchoukball permettant ainsi au joueur de pouvoir profiter des activités de la fédération. Toutefois le joueur n'aura pas payé de cotisation Swiss Tchoukball pour la saison concernée alors qu'il aura payé une cotisation au club.

Si l'on propose plutôt de calculer le montant de la cotisation en fin de saison, le problème inverse peut se produire. En effet, un joueur qui arrête le tchouk et quitte le club avant la fin de la saison ne paiera pas de cotisation Swiss Tchoukball alors qu'il aura payé une cotisation à son club.

Proposition

La solution que nous proposons consiste à calculer le montant de la cotisation en fin de saison, mais en ne permettant pas aux clubs de supprimer leurs membres de la base de données avant que la cotisation soit payée en fin de saison.

Par exemple, voici l'échéancier que cela impliquerai pour la saison 2016 – 2017 :

01.10.16 – 30.06.17 : Les clubs peuvent uniquement ajouter ou modifier des membres.

30.06.17 : Le montant de la cotisation pour chaque club est calculé.

31.07.17 : Délai de paiement de la cotisation.

Confirmation du paiement – 30.09.17 : Les clubs peuvent supprimer des membres.

Conséquences

- Ce système permet un calcul du montant de la cotisation qui représente bien mieux la réalité.
- Au niveau de Swiss Tchoukball cela implique que l'exercice 2016 – 2017 se fera sans entrée de cotisation. En effet les cotisations pour la saison 2015 – 2016 ont été encaissées avant la fin de l'exercice, le 31.03.2016 et les cotisations pour la saison 2016 – 2017 seraient encaissées après la fin de l'exercice, le 31.03.2017. La fédération verra ainsi son capital baisser, mais il restera toutefois positif. Les charges du budget 2016 – 2017 ne seront pas réduites, ce qui fait que le budget sera significativement négatif. Ce n'est toutefois pas un problème en soi comme il y a une raison bien particulière à cela.
- Au niveau des clubs, il y a de fortes chances qu'il se passe une saison sans qu'ils doivent payer de cotisation auprès de Swiss Tchoukball. Tout dépend selon quand commence et se termine leur exercice.